

Toussaint Louverture, Gouverneur Général de l'île de Saint-Domingue, un homme, un monument

ISPAN BULLETIN



• Archives : Source inconnue

• Portrait de Toussaint Louverture

BULLETIN DE L'ISPAN, No 42, 21 pages



Toussaint Louverture Général
conquérant éminemment complexe
& énigmatique

page 13



Après 181 années retour d'exil
symbolique du génie de la race

page 19

Sommaire.....

- Mise en contexte et considérations historiques spécifiques
- Du statut d'esclave à celui de Gouverneur Général de l'île de St-Domingue
- Toussaint Louverture Général conquérant éminemment complexe & énigmatique
- Certes, un soldat monumental mais un libérateur surtout
- Après 181 années retour d'exil symbolique du génie de la race



BULLETIN DE L'ISPAN est une publication de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National destinée à vulgariser la connaissance des biens immobiliers à valeur culturelle et historique de la République d'Haïti, à promouvoir leur protection et leur mise en valeur. Communiquez votre adresse électronique à ispanmc.info@gmail.com pour recevoir régulièrement le BULLETIN DE L'ISPAN ou visitez le www.ispan.gouv.ht. Vos critiques et suggestions seront grandement appréciées. Merci.

Lettre aux lecteurs

Chers lecteurs,

Ce mardi 07 Avril 2020 ramène les 217^{ème} années du décès au fort de Joux de ce général émérite qu'est TOUSSAINT LOUVERTURE. En hommage à cette importante figure de l'histoire universelle, L'ISPAN lui consacre ce bulletin spécial afin de mieux faire connaître aux écoliers, aux universitaires et aux haïtiens en général une partie de l'héritage monumental qu'il a légué à la nation haïtienne.

Son statut d'esclave, son apparence physique ingrate, et ses traits jugés disgracieux par les canons de beauté de l'époque lui ont valu des sobriquets de tous genres. Il est affublé du surnom dévalorisant de « fatras bâton », malgré ces conditions d'existence exécrables il apprit à lire et à écrire.... ainsi pour l'époque, le voilà déjà muni dès son jeune âge des rudiments de base du savoir académique, ce qui était interdit aux esclaves. Grâce à son intelligence tactique, son esprit de discernement, sa lecture et sa compréhension des enjeux territoriaux dans le "nouveau monde", il analyse et comprend les rapports antagoniques de même que les conflits entre les nations esclavagistes rivales. Son esprit militaire le maintient toujours aux aguets, et, le porte à tirer parti de la situation révolutionnaire exceptionnelle régnant à St-Domingue ainsi que de toutes les contradictions internes du système colonial esclavagiste. Ainsi donc, il exploite judicieusement en faveur de sa cause encore secrète tous les événements tumultueux et révolutionnaires, ce qui le propulse aux commandes des armées coloniales espagnoles et françaises pour finalement aboutir au gouvernement de l'île de St-Domingue.

Pour L'ISPAN, ce 217^{ème} anniversaire est une occasion supplémentaire qui permet de camper brièvement cet illustre personnage non seulement par le biais de ses diverses conquêtes militaires et territorialesmais surtout à travers ses multiples réalisations physiques qui constituent de nos jours une part importante du patrimoine bâti. Ces faits exceptionnels impriment à tout jamais son empreinte de manière indélébile dans l'histoire territoriale et militaire de la République d'Haïti. Cependant, en dépit de son œuvre monumentale et sa stature de Chef d'État visionnaire, il est très mal connu des Haïtiens d'aujourd'hui. Pourtant son parcours hors normes est riche en enseignements de toutes sortes, sa lucidité politique, sa posture égalitaire avec le

Consul Français Bonaparte par son fameux « du premier des noirs au premier des blancs », son esprit d'abnégation, son sentiment d'appartenance, son ambition d'atteindre les sommets, son âme de soldat, sa lutte en faveur de la liberté des noirs et l'indépendance de St-Domingue, ont finalement conduit à son arrestation, à sa déportation et à sa mise à mort. Malgré ce revers de fortune, même étant chargé de lourdes chaînes sur le vaisseau « le Héros », il a déclaré ces mots « En me renversant, on n'a abattu à Saint-Domingue que le tronc de l'arbre de la liberté, mais il repoussera car ses racines sont profondes et nombreuses ». Était-ce donc les paroles d'un leader visionnaire et d'un général conquérant revendiquant lucidement sa victoire totale face à l'ennemi ? Ho bien sûr que oui

Du statut d'esclave, en passant par celui d'un lieutenant-général galonné pour aboutir au Gouvernement de l'île de St-Domingue, son ascension fulgurante et atypique en une dizaine d'années a suscité l'admiration des uns, ou encore la haine des autres et certaines fois le refus d'obtempérer à ses ordres par certains de ses pairs qui se jugent supérieurs à cause de leur teinte épidermique. Bien que l'histoire universelle au fil du temps le conforte dans ses multiples positions prises il y a plus de deux siècles, cette figure énigmatique qu'est le Général Toussaint LOUVERTURE est aujourd'hui encore l'objet de controverses et de jalousie à cause de ses nombreux succès militaires, l'aboutissement de sa vision en faveur d'une cause juste comme celle de la liberté générale des noirs, son rôle d'administrateur de la colonie de St-Domingue et surtout celui du précurseur de l'indépendance d'Haïti.

Bonne lecture à tous !

Jeanpatrickdurandis
Architecte de monument
Directeur Général ISPAN



Angle des Rues Magny et Capois
Port-au-Prince, Haïti
Téléphone : (509) 3600-8709
Email : ispanmc.info@gmail.com
Site web: www.ispan.gouv.ht

François-Dominique Toussaint Louverture

20 mai 1743 - 07 avril 1803



Le portrait de L'Ouverture est authentique. —Il fut donné par L'Ouverture lui-même à l'agent Roume. L'original du portrait est religieusement conservé dans la famille de Roume, chez M. le comte Roume de Saint-Laurent, qui habite Paris.

St-REMY

Mise en contexte et considérations historiques spécifiques

• Archives : Musée d'Aquitaine



... TOUSSAINT.

Article I. Comme destructeurs de la colonie, les généraux Leclerc, Rochambeau, Kerverseau, et Desfourneaux, sont mis hors la loi ; j'ordonne à tous les citoyens de cette colonie, amis de leur liberté et de leurs droits, de leur courir sus, et de les arrêter morts ou vifs...

• Toussaint Louverture sur son cheval Bel Argent, Denis Alexandre Volozan

Tous les manuels d'histoire s'accordent sur l'origine, la naissance, le parcours militaire et politique de cette grande figure historique qu'est Toussaint Louverture. En fait, il est et demeure l'un des grands hommes énigmatiques de l'histoire universelle et suscite encore beaucoup d'interrogations quant à ses multiples réalisations au cours d'une époque aussi complexe que le XVIII^{ème} siècle à St-Domingue.

En effet, en ce temps-là, quelle personne assez folle s'hasarderait à prédire un destin aussi exceptionnel à cet esclave au physique malingre qui n'occupe que des fonctions de cocher, de

palefrenier ou encore de vétérinaire sur l'Habitation Bréda au "Haut du Cap" ? C'était tout simplement inimaginable, impossible, irréaliste. Certes, Il faisait partie des esclaves à talents et possédait sans doute assez d'autonomie pour amasser un pécule en vue d'acheter son affranchissement. Grâce à ce savoir particulier de l'anatomie des chevaux et de certains autres mammifères, il peut passer d'une habitation à l'autre pour monnayer ses services, ce qui le met en contact avec une masse importante d'esclaves sans éveiller de soupçons sur la nature réelle de ses intentions et de ses ambitions. Cavalier émérite, il est affranchi à l'âge de 33 ans sous le nom de

"Toussaint Breda" vers 1776 et acquiert une confortable aisance. Par la suite il se perfectionne dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et fait l'acquisition d'une modeste plantation produisant du café sur laquelle se trouvent une dizaine d'esclave dont l'un d'entre eux fut Jean-Jacques Dessalines, rapporte-t-on. D'ailleurs, ce dernier deviendra l'un de ses fidèles lieutenants et marquera à jamais l'histoire d'Haïti.

En dépit de cette réussite apparente, "Toussaint Breda", dit-on, prend une part active dans la révolte antiesclavagiste de 1791 qui fait suite à la cérémonie du "Bois-Caïman". Les blancs affolés

réclament une armée à la métropole. Les résultats se font attendre. Ils se livrent donc aux Anglais et aux Espagnols qui envahissent la colonie. Les affranchis de leur côté prennent le parti du Roi de France. Le code noir établi par Louis XIV prévoit qu'ils jouissent des mêmes prérogatives que les blancs, aussi ont-ils peur que les colons refusent de leur reconnaître ces droits. Une minorité d'entre eux, les noirs libres, affranchis par leurs maîtres, jouissent eux, du moins en théorie, des mêmes droits que les blancs et les mulâtres. Les esclaves, par contre, n'ayant rien à perdre, préparent leur insurrection. Le colorisme lié à l'exercice des droits rendant la situation sociale à St-Domingue extrêmement tendue et explosive pour toutes les couches sociales et la métropole.

"Toussaint Breda", alors âgé de 48 ans, s'engage en tant qu'homéopathe dans les rangs des insurgés grâce à ses connaissances des herbes et autres plantes médicinales. Il fait preuve d'intelligence tactique, d'autorité et de bravoure au combat, ce qui le fait rapidement remarquer par Biassou et devient son premier lieutenant. Dès lors, il connaîtra une ascension fulgurante qui ne s'arrêtera que par sa déportation, son enfermement et sa mise à mort au fort de Joux; tout soigneusement planifié par les généraux Bonaparte et Leclerc.

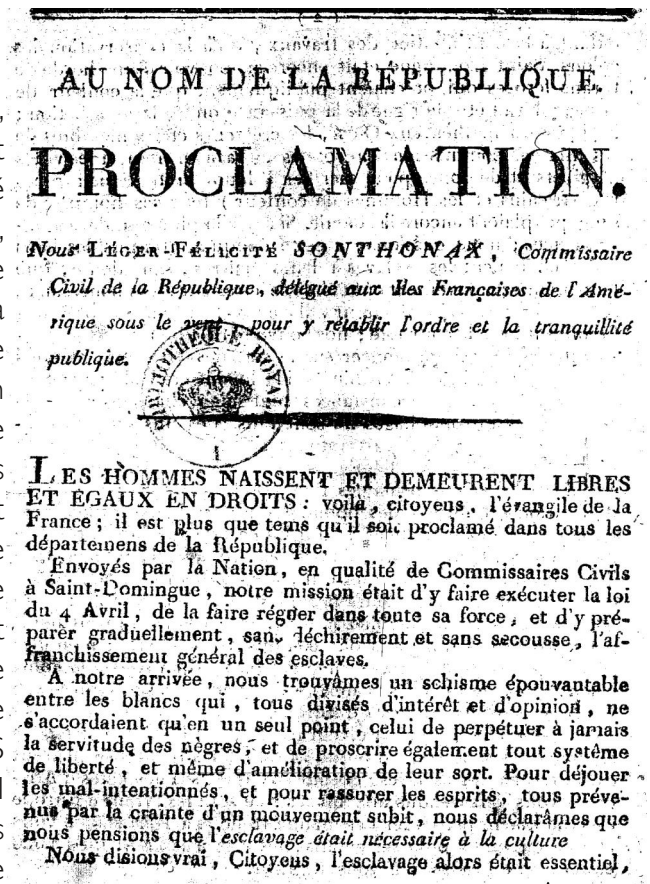
Nourrie assurément aux idéaux des grands penseurs des Lumières de 1789, la colonie ST-Domingoise est l'espace où le message émancipateur de la révolution française trouve un écho particulier qui irrigue la conscience de tous les exploités. Alors, ces derniers remirent en cause l'ordre colonial, dénoncent la traite négrière, fustigent le système esclavagiste avec le traitement bestial infligé aux esclaves, les privilèges établis, les hiérarchies raciales et sociales, et revendiquent leur droit à la liberté et à l'égalité. La déclaration des droits de l'homme, en retentissant à St-Domingue, déchaîne toutes les passions des diverses couches sociales. Le système colonial esclavagiste se heurte à la contestation et à la rébellion qui prennent ouvertement l'allure d'une révolution.

Entre temps, Toussaint, recherchant à tout prix la liberté générale des esclaves, se met au service de l'Espagne, dans la partie Est de l'île d'Hispaniola avec son armée. Il remporte plusieurs victoires éclairs et se construit dès lors, dit-on, ce patronyme légendaire de Louverture, tout en accédant au grade prestigieux de « GENERAL DES ARMEES DU ROI D'ESPAGNE ». Tandis que dans la partie

Ouest, l'ambiance révolutionnaire à St-Domingue se structure solidement et oblige alors Sonthonax, envoyé de la Convention, à proclamer l'abolition de l'esclavage le 29 Aout 1793. Dès lors, le général Toussaint Louverture envisage de revenir vers la colonie française de St-Domingue, où déjà sa renommée le précède puisqu'il se prononce ce même jour en ces termes :

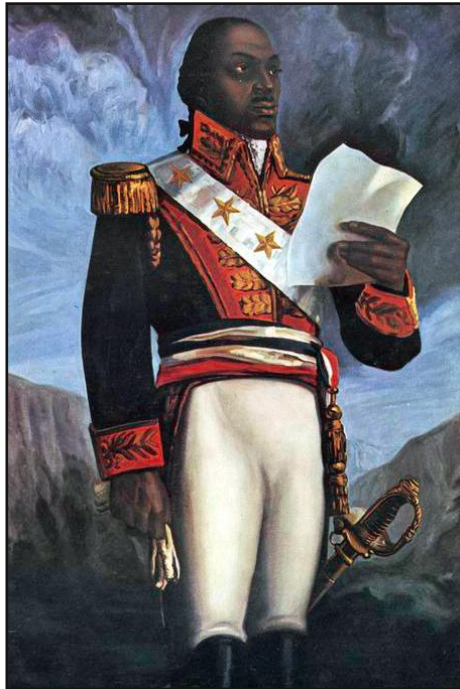
« J'ai entrepris la vengeance de ma race. Je veux que la liberté et l'égalité règnent à Saint-Domingue. Unissez-vous, frères, et combattez avec moi pour la même cause. Déracinez avec moi l'arbre de l'esclavage ».

Ces propos émanent d'un article de Philippe Peter intitulé "Toussaint Louverture Père de l'Émancipation des esclaves".



Du statut d'esclave

à celui de Gouverneur Général de l'île de St-Domingue



• Archives : Source inconnue

• Portrait de Toussaint Louverture

Comment Toussaint parvient-il, en ce temps-là, à faire tomber le code noir, l'esclavage, la traite négrière, la discrimination raciale, la stratification sociale, le collorisme, les tortures et injures infligées aux noirs, le préjugé de couleur, l'analphabétisme et le climat social antagonique entre les individus blancs, noirs et mulâtres, alors portés à leur paroxysme ? Comment parvient-il à anéantir toutes ces barrières pour gravir non seulement tous les échelons militaires, sociaux et économiques mais surtout émerger de son statut d'esclave jusqu'à celui de gouverneur général à vie de l'île de St-Domingue ? Le sachant muni des rudiments académiques de base qui étaient interdits aux esclaves à l'époque, certains le disent alors

prédestiné et pensent qu'il a probablement pris connaissance du fameux livre de l'Abbé Raynal intitulé l'Histoire des Deux Indes où l'on peut lire le passage suivant :

« Il ne manque aux nègres qu'un chef assez courageux pour les conduire à la vengeance et au courage. Où est-il, ce grand homme, que la nature doit peut-être à l'honneur de l'espèce humaine ? Où est-il ce Spartacus nouveau, qui ne trouvera point de Crassus ? Alors disparaîtra le Code noir. Et que le Code blanc sera terrible, si le vainqueur ne consulte que le droit de représailles ».

Aujourd'hui encore, son parcours atypique est inspirant et porteur de messages qui provoquent des interrogations constantes sur l'étanchéité, le cloisonnement, la stratification sociale et l'impossibilité réelle que confrontait les noirs, les mulâtres et toutes autres personnes de couleur pour accéder aux plus hautes fonctions dans la colonie. Bien que verrouillé, cloisonné et stratifié le système colonial tel qu'on nous le décrit et rapporte a en réalité des anfractuosités insoupçonnées et lui, Toussaint Bréda (fatras bâton) passe au travers pour être à la fois propriétaire de plantations et d'esclaves, et général en chef d'une armée composée de cultivateurs, de miliciens et de militaires galonnés de teintes épidermiques

variées. Tous les récits historiques nous enseignent que son emprise sur ST-Domingue et sa population est réelle et totale à un point tel que le Capitaine Général Leclerc, à travers ses lettres, lors de l'expédition de 1802, lui promet d'abord la reconnaissance de la République tout en le rassurant sur sa fortune personnelle, l'éducation de ses enfants, son bien-être et son confort matériel, ou encore un déluge de feu et les plus grands malheurs s'il persiste sur cette voie pernicieuse qu'est la liberté générale, l'appropriation de la colonie avec l'aide d'officiers-généraux noirs galonnés et l'indépendance de St-Domingue.

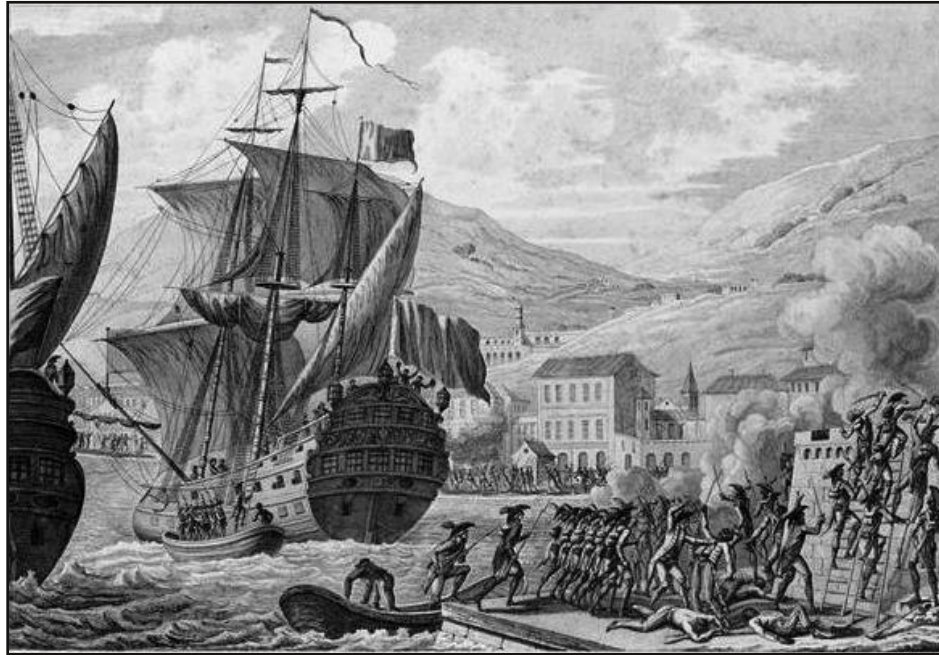
L'armée expéditionnaire française arrive à un moment où les revendications sociales, motrices du climat révolutionnaire de la colonie, atteignent pratiquement un niveau irréversible. L'entreprise visant à rétablir l'esclavage reste incertaine, même à travers une grande effusion de sang quand on se réfère à ces paroles du Général Louverture

«... Mais non, la main qui a rompu nos chaînes ne nous asservira pas à nouveau. La France ne reniera pas ses principes, elle ne nous enlèvera pas le plus grand de ses bienfaits, elle nous protégera contre tous nos ennemis ; elle ne permettra pas que sa morale sublime soit pervertie, que ses principes qui sont son plus grand honneur soient détruits... et que son

décret du 16 pluviôse-4 février 1794 qui est un honneur pour l'humanité soit révoqué. Mais si, pour rétablir l'esclavage à Saint-Domingue, on faisait cela, alors je vous le déclare, ce serait tenter l'impossible ; nous avons su affronter des dangers pour obtenir notre liberté, nous saurons affronter la mort pour la maintenir ».

indigènes, un protocole lui assure et garantit le respect dû à son rang. Aussi les deux généraux sont-ils très conscients qu'il est hors de vue que l'un d'entre eux s'auto-rétrograde et se retrouve sous le commandement de l'autre sans combattre. Profondément pénétrés de part et d'autre par l'esprit et l'honneur militaire, on ne capitule

importance capitale. Elle permet d'une part de saisir le contexte de l'arrestation et la déportation du général Louverture. D'autre part, elle laisse transpirer le matraquage ainsi que l'énorme pression à laquelle étaient soumis constamment le général Louverture et l'armée coloniale st-dominguaise dès le débarquement de l'armée expéditionnaire française jusqu'à sa déportation. Est-ce pourquoi nous soumettons à votre appréciation les suivantes :



• Archives : Bibliothèque nationale de France

• Prise du Cap français par l'armée expéditionnaire

Au regard des multiples succès jalonnant la carrière militaire du général Louverture qui est en poste, ces paroles sont loin d'être vaines. Ainsi donc, poussant encore plus loin sa posture égalitaire, de reconnaissance, et d'indépendance, il engage une constitution révolutionnaire en 1801 en ces termes auprès du Consul Napoléon Bonaparte : " du Premier des Noirs au Premier de Blancs".

En tant que Gouverneur Général à vie auto-proclamé de la colonie de St-Domingue et commandant des forces armées

point sans combattre ne serait-ce que d'abord par le biais d'une correspondance. Alors ils engagent une guerre latente et épistolaire afin de se donner le temps de se jauger et d'évaluer les forces en présence. Cette correspondance, tout en étant apparemment courtoise, utilise un ton martial, très ferme, intimidant et sans équivoque sur l'objectif à atteindre. Parfois certains passages pleins de morgue et d'arrogance sont chargés de menaces à peine voilées. Est-ce pourquoi, cette correspondance de guerre du Capitaine général Leclerc revêt une

XVIII
PROCLAMATION AU NOM DES CONSULS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Au Quartier Général du Cap,
le 19 Pluviôse, l'An X de la
République Française
(8 février 1802).
Leclerc, général en chef de l'armée
de Saint-Domingue,
Capitaine général de la colonie.
Aux citoyens de Saint-Domingue.

Citoyens,

Par la Constitution française, Saint-Domingue fait partie de la République... Le gouvernement français croyait avoir des récompenses à décerner au général Toussaint ; il m'avait chargé de lui ramener ses enfants. Ces jeunes gens ne doivent pas être victimes des fureurs de leur père. Je les lui ai renvoyés hier...Généraux, officiers et soldats, employés sous les drapeaux du général Toussaint, qui ne sont plus ceux de la République, je suis venu ici pour vous décerner les récompenses que votre bonne conduite dans la guerre que vous avez soutenue

contre nos ennemis vous a mérité. Venez vous rallier à l'armée française que je commande...

...La République française ne souffrira pas que vos magasins soient de nouveau incendiés, et que le produit de tant d'années de travaux puisse vous être enlevé en un jour. Mais, citoyens de Saint-Domingue, n'oubliez pas que si le gouvernement français est bon et généreux pour ses véritables enfants, il est terrible dans sa justice.

D'après ces principes, j'ordonne l'exécution des dispositions ci-après :....

Article 3. — Tout individu faisant partie de l'armée du général Toussaint, qui sera pris les armes à la main, sera prisonnier de guerre, et, comme tel, employé à la reconstruction du Cap et des établissements incendiés.

Le général en chef, Capitaine Général de la colonie de Saint-Domingue.

Leclerc.

XXIII

23 Pluviôse, An X (12 février 1802).

Le Général en chef Leclerc au Général Toussaint.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite et qui m'a été remise par vos enfants, il paraît que vous n'êtes pas instruit de la manière dont les événements se sont passés. L'armée navale s'est d'abord présentée en amie et ce n'est que d'après le refus formel du général Christophe de la recevoir, qu'elle a été forcée de prendre une attitude hostile....

J'aime à voir dans votre lettre, Citoyen Général, que vous n'avez point ordonné cet excès, j'aime à voir que vous avez le désir de sauver la colonie, il en est temps encore ; rendez-vous auprès de moi, j'aimerais à profiter de vos lumières.

Vous avez une grande réputation, vous pouvez la conserver intacte, soyez sans aucune inquiétude sur votre fortune, elle vous sera conservée, elle est trop légitimement acquise par vos travaux ; quant à votre rang, rapportez-vous en à la promesse du général Bonaparte dont vous avez les lettres dans les mains...

Vous avez à choisir, Citoyen Général, entre le titre de Pacificateur et celui de Dévastateur de la colonie de Saint-Domingue....

...Je vous attends, Citoyen Général, venez conférer avec franchise, avec un de vos camarades. Pour vous prouver la loyauté de mes sentiments, je vous prévins que pendant 4 jours les divisions qui couvrent le Cap ne commettront aucun acte d'hostilité : si elles sont attaquées elles répondront...

...Vous voyez, Citoyen Général, que tous les ordres qui sont en mon pouvoir pour arrêter l'effusion du sang, je les ai donnés, mais si le délai de 4 jours expiré, vous n'êtes pas venu conférer avec moi sur les moyens de rendre la paix et la tranquillité à la colonie, je regarderai cela comme un refus de votre part de contribuer à sauver la colonie, et je suivrai le cours de mes opérations.

XXV

Au Quartier Général au Cap,
le 26 Pluviôse, (15 février 1802).

Le Général en Chef au Ministre de la Marine.

Citoyen Ministre,

Toussaint ne veut pas venir. Je suis décidé à entrer en campagne le 28. Il cherche dans ses lettres à m'amuser. Vous trouverez ci-joint l'arrêté que j'ai pris contre lui.

Je veux conduire la guerre avec vigueur.

XXXII

AU NOM DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS
ARMÉE DE SAINT-DOMINGUE
PROCLAMATION

Au Quartier Général du Cap,
le 28 Pluviôse, An X de la
République
une et indivisible

Leclerc, général en chef de l'Armée
de Saint-Domingue,
Capitaine Général de la Colonie,
aux Habitants de Saint-Domingue.

Citoyens,

Je suis venu ici, au nom du Gouvernement français, vous apporter la paix et le bonheur ; je craignais de rencontrer des obstacles dans les vues politiques des chefs de la Colonie, je ne me suis point trompé.

Ces chefs, qui annonçaient leur dévouement à la France dans leurs proclamations, ne pensaient à rien moins qu'à être Français ; ils voulaient Saint-Domingue pour eux et s'ils parlaient quelquefois de la France, c'est qu'ils ne se croyaient pas encore

en mesure de la méconnaître ouvertement.

Aujourd'hui leurs intentions perfides sont démasquées. Le général Toussaint m'avait envoyé ses enfants, avec une lettre dans laquelle il assurait qu'il ne désirait rien tant que le bonheur de la colonie, et qu'il était prêt à obéir à tous les ordres que je lui donnerais.

Je lui ai ordonné de se rendre auprès de moi ; je lui ai donné ma parole de l'employer comme mon lieutenant-général ; il n'a répondu, à cet ordre, que par des phrases ; il ne cherche qu'à gagner du temps....

J'entre en campagne, et je vais apprendre à ce rebelle qu'elle est la force du Gouvernement français...

...J'ai promis aux habitants de Saint-Domingue la liberté ; je saurai les en faire jouir. Je ferai respecter les personnes et les propriétés.

J'ordonne ce qui suit :

Article premier. — Le général Toussaint et le général Christophe sont mis hors la loi ; il est ordonné à tous les citoyens de leur courir sus, et de les traiter comme des rebelles à la République française...

...Article IV. — Les soldats des demi-brigades qui abandonneront l'armée de Toussaint, feront partie de l'armée française.

Article VI. — Le général, chef de l'état-major, fera imprimer et publier la présente proclamation.

Signé : Leclerc.

Pour copie conforme,

Le général de Division, chef de l'État-Major Général :

Dugua

XXXVIII

Au Quartier Général au Port-Républicain,
le 14 Ventôse, (5 mars 1802).

Le Général en Chef au Premier
Consul.

Citoyen Consul,

Vous verrez par le rapport que j'adresse au ministre de la Marine, que notre position militaire est bonne....

...J'ai dans les mains presque tous les conseillers de Toussaint ; je les ai maintenus presque tous dans les places qu'ils occupaient. Je m'en servirai tant que j'en aurai besoin. Toutes vos instructions seront fidèlement remplies, car elles sont les seules propres à assurer à la France la possession de Saint-Domingue....

...Entre mille lettres qui me sont tombées sous les mains du général Toussaint et qui annoncent son intention bien prononcée d'être indépendant, je vous envoie celle-ci. J'en ai beaucoup datées du 14 pluviôse, adressées aux généraux Dessalines, Christophe et Maurepas, par le même et qui toutes annoncent les mêmes dispositions. Elles sont de trois jours antérieurs à notre entrée au Cap, et prouvent très clairement que si je me fusse laissé abuser par les folles protestations de Toussaint, je n'aurais été qu'un imbécile....

Agréez l'assurance de mon respectueux dévouement, Citoyen Consul.

Leclerc

XLVIII

Au Cap, le 13 Floréal (3 mai 1802).

Au nom du Gouvernement Français
Le Général en Chef au Général
Toussaint

Je vois avec plaisir, Citoyen Général, le parti que vous prenez de vous soumettre aux armes de la République ; ceux qui ont cherché à vous tromper sur les véritables intentions du Gouvernement Français sont bien coupables. Aujourd'hui, il ne faut plus nous occuper à rechercher les auteurs des maux passés ; je ne dois plus m'occuper que des moyens de rendre le plus promptement possible la colonie à son ancienne splendeur. Vous, les généraux et les troupes sous vos ordres, ainsi que les habitants de cette colonie qui sont avec vous, ne craignez point que je recherche personne pour sa conduite passée ; je jette le voile de l'oubli sur tout ce qui a eu lieu à Saint-Domingue avant mon arrivée. J'imité en cela l'exemple que le Premier Consul a donné à la France après le 18 brumaire....

Vos généraux et vos troupes seront employés et traités comme le reste de mon armée. Quant à vous, vous désirez du repos ; le repos vous est dû ; quand on a supporté pendant plusieurs années le fardeau du gouvernement de Saint-Domingue, je conçois qu'on en ait besoin. Je vous laisse le maître de vous retirer sur celles de vos habitations qui vous conviendra le mieux. Je compte assez sur l'attachement que vous portez à la colonie de Saint-Domingue, pour croire que vous emploierez les moments de loisir que vous aurez

dans votre retraite,

Aussitôt que l'état de situation des troupes aux ordres du général Dessalines me sera parvenu, je ferai connaître mes intentions sur la position qu'elles doivent occuper. Vous trouverez à la suite de cette lettre l'arrêté que j'ai pris pour détruire les dispositions de celui du 28 pluviôse, qui vous était personnel.

Au Quartier Général du Cap, le 13 floréal an Dix de la République française.

Je vous salue.

Le général en chef,
Signé : Leclerc

LIX

Au Quartier Général du Cap,
le 18 Floréal, (8 mai 1802).

Le Général en Chef au Ministre de la Marine et des Colonies.

Citoyen Ministre,

Le général Toussaint s'est rendu ici. Il en est reparti parfaitement content de moi et prêt à exécuter tous mes ordres. Je crois qu'il les exécutera, parce qu'il est persuadé que s'il ne les exécutait pas, je l'en ferais repentir. Il faut que je lui aie inspiré une grande confiance, puisqu'il a couché au quartier général d'un de mes généraux et qu'il n'avait avec lui que quelques hommes. Je ne perds pas un instant pour rétablir la tranquillité et n'avoir rien à craindre dans la colonie de qui que ce soit. J'ai l'honneur de vous saluer.

Leclerc.

LXXII

Au Quartier Général du Cap,
le 17 Prairial, (6 juin 1802).

Le Général en Chef au Premier Consul de la République Française.
Citoyen Consul,

Ma position devient plus mauvaise de jour en jour. Les maladies m'enlèvent des hommes. Je vous prie de vous faire représenter la lettre que j'écris à cet égard au ministre de la Marine. Toussaint est de mauvaise foi, comme je m'y étais bien attendu ; mais j'ai retiré de sa soumission le but que j'en attendais, qui était de détacher de lui Dessalines et Christophe avec leurs troupes...

Je vais ordonner son arrestation et je crois pouvoir compter assez sur Dessalines, de l'esprit duquel je me suis rendu maître, pour le charger d'aller arrêter Toussaint. Je crois ne pas le manquer, mais si je venais à le manquer, je le ferais poursuivre par Christophe et Dessalines...

...Ces mesures sont toujours subordonnées à celles que je serai obligé de prendre, soit après l'arrestation de Toussaint, soit après l'avoir manqué. Ne soyez pas étonné si je dis qu'il soit possible qu'il soit manqué. Depuis 15 jours cet homme est extrêmement méfiant. Ce n'est point que j'aie donné de prise à sa méfiance, mais il regrette le pouvoir et ses regrets s'exhalent fréquemment et lui font naître l'idée de renouveler son parti...

LXXVIII

Au Quartier Général du Cap ,
le 22 Prairial (11 juin 1802).

Le Général en Chef au Ministre de la Marine.

Citoyen Ministre,

Je vous ai instruit par une de mes dernières dépêches du pardon que j'avais bien voulu accorder au général Toussaint. Cet homme ambitieux, depuis le moment que je lui ai pardonné, n'a cessé de conspirer sourdement. S'il s'était rendu, c'est que les généraux Christophe et Dessalines lui avaient signifié qu'ils voyaient bien qu'il les avait trompés et qu'ils étaient décidés à ne plus faire la guerre...J'ai intercepté des lettres qu'il écrivait à un nommé Fontaine qui était son agent au Cap. Ces lettres prouvent sans réplique qu'il conspirait et voulait reprendre son ancienne influence dans la colonie. Il attendait l'effet des maladies sur l'armée...Dans ces circonstances, je n'ai point dû lui laisser le temps de consommer des projets criminels. J'ai ordonné de le faire arrêter ; la chose n'était pas facile, cependant elle a réussi, par les bonnes dispositions du général de division Brunet que j'en avais chargé, et par le zèle et le dévouement du citoyen Ferrari, mon aide de camp, chef d'escadron...

...j'envoie en France, avec toute sa famille, cet homme si profondément perfide, qui avec tant d'hypocrisie nous a fait tant de mal. Le Gouvernement verra ce qu'il doit en faire. L'arrestation du général Toussaint a produit des rassemblements. Deux chefs d'insurgés sont déjà arrêtés. J'ai

ordonné de les faire fusiller. J'ai ôté aux noirs leur point de rassemblement, mais je suis bien faible et ce n'est que par une force morale extraordinaire que je supplée à mes forces physiques...Le départ de Toussaint a causé une joie générale au Cap....

J'ai l'honneur de vous saluer.

Leclerc.

LXXX

Au Quartier Général du Cap,
le 22 Prairial, (11 juin 1802).

Le Général en Chef au Premier
Consul.

Citoyen Consul,

Je viens de prendre un parti qui fera un grand bien à la colonie. J'ai comme je vous le marquais fait arrêter le général Toussaint et je vous l'envoie en France avec toute sa famille. Cette opération n'était pas aisée, elle a réussi on ne peut plus heureusement. Depuis quelques jours, il avait rassemblé auprès de lui 6 à 700 cultivateurs et nombre de déserteurs ; il avait refusé de se rendre à deux rendez-vous que le général Brunet lui avait donnés quelques jours avant. Il m'avait écrit pour se plaindre de ce que j'avais établi des troupes à Dennery qu'il avait choisi pour sa résidence. Je lui répondis que pour lui ôter tout sujet de plainte je l'autorisais à conférer avec le général Brunet sur le placement des troupes dans le canton. Il s'est rendu chez le général Brunet. Là il a été arrêté et embarqué...

...Recevez l'assurance de mon attachement respectueux et de mon entier dévouement, Citoyen Consul.

Leclerc.

Il ne faut pas que Toussaint soit libre, faites-le emprisonner dans l'intérieur de la République ; que jamais il ne revoye Saint-Domingue.

LXXXI

Au Quartier Général du Cap ,
le 26 Prairial (15 juin 1802).

Le Général en Chef au Ministre de la
Marine.

Citoyen Ministre,

Le général Toussaint possède des biens très considérables dans ce pays. Je crois que le Gouvernement a le droit de les confisquer. Quant à ses fermes, je vais les faire louer à d'autres. Vous trouverez dans la lettre ci-jointe que m'écrit le général Debelle, une preuve de la conduite que tenait ce misérable. Les troubles que j'avais craint ont été apaisés...

J'ai l'honneur de vous saluer

Leclerc

Le général Louverture, lui, de son côté, loin de rester inactif, met en place une stratégie et agit simultanément sur deux axes, certains extraits tirés du document intitulé « Mémoires du Général Toussaint Louverture écrits par lui-même » nous les montre clairement. Sur le plan politique, il ranime et maintient vivace son alliance avec son armée, les esclaves noirs opprimés, la classe des anciens et nouveaux libres sans droits civils et politiques réels, ceux qui lui sont fidèles en dépit de son différend avec le général Rigaud, les blancs et planteurs républicains partisans de l'indépendance, les antiroyalistes, tous les habitants de St-Domingue. En effet en tant que général

d'armée il a dû sans doute analyser lucidement cette équation à variables multiples sur tous les angles pour finalement se rendre compte qu'il ne lui est pas très favorable.

Aussi lance-t-il simultanément plusieurs attaques avec les généraux Maurepas, Dessalines, Christophe, Gabart etc. sur différents fronts afin de diluer la puissance de feu de l'armée expéditionnaire française à travers les zones les plus difficiles d'accès. L'important n'est pas nécessairement de gagner toutes les batailles mais d'épuiser physiquement l'ennemi et de démoraliser les troupes françaises. Cette stratégie est mise en place par le général Louverture de sorte



• Toussaint Louverture sur son cheval Bel Argent,
Denis Alexandre Volozan

que l'armée expéditionnaire ne s'attende ni à sa reddition, ni à sa capitulation, il est en campagne afin de forcer une solution négociée entre officiers-généraux. Cette démonstration de force est surtout

destinée à persuader l'ennemi qu'il a pris toutes les dispositions pour renouveler les combats encore et encore... Aussi prenons donc connaissance de certains extraits des mémoires du général Louverture où il déclare la guerre au Capitaine Général Leclerc Commandant en chef de l'armée expéditionnaire :

TOUSSAINT

« ... On ne peut pas donner à une personne ce dont elle a déjà la jouissance ; le général Leclerc ne peut donc donner aux habitants de la colonie une liberté qu'ils avaient déjà reçue de Dieu qui leur avait été ravie par l'injustice de leurs tyrans, et qu'ils ont dû reconquérir et conserver au prix de leur sang...

En conséquence, et en vertu des pouvoirs qui me sont attribués par la Constitution de Saint-Domingue, et vu que le général Leclerc ne m'a pas encore exhibé les pouvoirs dont il est nanti,

J'ordonne ce qui suit :

TOUSSAINT.

Article 1. Comme destructeurs de la colonie, les généraux Leclerc, Rochambeau, Kerverseau, et Desfourneaux sont mis hors la loi ; j'ordonne à tous les citoyens de cette colonie, amis de leur liberté et de leurs droits, de leur courir sus, et de les arrêter morts ou vifs.

Article 2. Les autres généraux de l'armée française qui, ne connaissent pas la colonie, auront été pris les armes à la main, seront faits prisonniers de guerre, traités avec tout le respect dû à leur caractère,

pour être renvoyés au gouvernement français....»

« ... Ces ordres donnés, je pris six compagnies de grenadiers commandés par Gabart, chef de la 4^e demi-brigade, et le chef de bataillon Pourcely. Je marchai sur Ennery, J'y trouvai la proclamation du général Leclerc qui me met hors la loi. Persuadé que je n'avais aucun tort à me reprocher, que tout le désordre qui régnait dans le pays avait été occasionné par le général Leclerc ; me croyant d'ailleurs légitime commandant de l'île, je réfute sa proclamation et le mets lui-même hors la loi. Sans perdre de temps, je me mets en marche et reprends sans coup fêrir Saint-Michel, Saint-Raphaël, le Dondon et la Marmelade. Dans cette dernière place, je reçus une lettre du général Dessalines qui m'instruisait que le général Leclerc avait marché contre la Petite-Rivière sur trois colonnes ; que l'une de ces colonnes, passant par le Cahos et les Grand-Fonds, s'était emparée de tous les trésors de la république venant des Gonaïves....

... Instruit de ces faits, je me portai sur Plaisance et m'emparai d'abord du camp de Bidouret, qui domine cette place. Ce camp était occupé par des troupes de ligne. J'emportai également d'assaut tous les postes avancés... Je retournai aux Gonaïves, et me rendis maître de la plaine qui environne cette ville, prêt à marcher sur le Gros-Morne pour aller délivrer le général Maurepas, qui devait être au Port-de-Paix, ou qui devait s'être retiré dans les montagnes où je lui avais ordonné de camper, ignorant s'il avait déjà capitulé et fait sa

soumission au général Leclerc. Je reçus une troisième lettre du général Dessalines, qui me faisait le rapport que le général Leclerc, ayant réuni toutes ses forces, avait ordonné l'assaut général, qu'il avait été repoussé, ce qui l'avait déterminé à faire cerner cette place et à la faire bombarder. Dès que j'appris le danger dont elle était menacée, je me hâtai d'y porter ma troupe pour la délivrer. Arrivé devant le camp, je fis une reconnaissance, pris les renseignements nécessaires et me disposai à l'attaque. Je devais infailliblement entrer dans le camp par un côté faible que j'avais reconnu, et m'emparer de la personne du général Leclerc et de tout son état-major ; mais au moment de l'exécution, j'appris que la garnison, manquant d'eau, avait été obligée d'évacuer le fort. Si le projet avait réussi, mon intention était de renvoyer le général Leclerc au premier consul, en lui rendant un compte exact de sa conduite, et en le priant de m'envoyer une autre personne digne de sa confiance, à qui j'eusse remis le commandement... »

(Mémoires du Général Toussaint Louverture écrits par lui-même page 53 à 57)



• Toussaint Louverture sur son cheval Bel Argent, Denis Alexandre Volozari

Toussaint Louverture Général conquérant éminemment complexe & énigmatique

Figure de proue éminemment complexe et énigmatique, de son statut d'esclave à celui de Gouverneur Général à vie de St-Domingue, il est passé du sobriquet le plus dégradant « fatras bâton » aux comparaisons les plus flatteuses « le Napoléon Noir, le Spartacus Noir, le David Noir, le premier des noirs » et j'en passe. Son parcours militaire et politique est marqué par les conquêtes les plus audacieuses et tout aussi bien par de flagrantes contradictions. Il se rallie à la France en 1794, et parvient au généralat puis au gouvernorat de la colonie où il se comporte en véritable chef d'État. L'ordre louvertureurien s'installe et se taille une constitution faite sur

mesure, dit-on, mais ne reflète-t-elle pas l'esprit du moment ? La sincérité de son allégeance à la France peut-elle s'assimiler à un leurre ? Peu lui importe, il s'agit d'une lointaine métropole en guerre avec tous ses voisins européens. Dans ce contexte, peut-elle prendre le risque d'une expédition punitive et budgétivore ? N'ayant que la réponse relative à l'expédition remettons-nous donc à certains extraits des mémoires du Général Louverture que voici :

...Je livrai et gagnai aux Anglais une fameuse bataille qui dura depuis six heures du matin jusqu'à la nuit. Cette bataille fut si sanglante que les chemins étaient couverts de morts, et qu'on voyait de toutes parts des ruisseaux de sang. Je m'emparai de tous les bagages et munitions de l'ennemi ; je fis un grand nombre de prisonniers. J'envoyai le tout au général Laveaux, en lui rendant compte de l'action. Tous les postes des Anglais sur les hauteurs de Saint-Marc furent repris par moi ; les fortifications en mur dans les montagnes du Fond-Baptiste et des Délices, le camp de Drouët dans la

montagne des Matheux, que les Anglais regardaient comme imprenable, les citadelles du Mirebalais, appelé le Gibraltar de l'île, occupées par onze cents hommes, le fameux camp de l'Acul du-Saut, les fortifications à trois étages en maçonnerie du Trou-d' Eau, celles du camp de Décayette et du Beau-Bien, en un mot toutes les fortifications que les Anglais avaient dans cette partie ne purent me résister, non plus que celles de Neybe, de Saint-Jean de la Maguâna, de Las-Mathas, de Banique et autres lieux occupés par les Espagnols tout fut remis par moi au pouvoir de la République. Aussi, je courus les plus grands dangers ; je faillis plusieurs fois être fait prisonnier ; je versai mon sang pour ma patrie...

(Mémoires du Général Toussaint Louverture page 93)

A l'instar de tous les forgers de peuple et de nation, il s'érige en meneur d'hommes, redéfinit la ligne frontalière franco-espagnole en conquérant la Montagne des Grands Bois (plateau central aujourd'hui), taille en pièces les forces armées européennes esclavagistes espagnoles et anglaises, tout en promettant à ces derniers de ne pas envahir la Jamaïque. Confiant dans le potentiel militaire de l'armée indigène Saint-Domingoise qui est sous ses ordres, il contrôle l'île entière.



Toussaint-Louverture, le Napoléon noir, d'après une gravure de couleurs de l'époque.

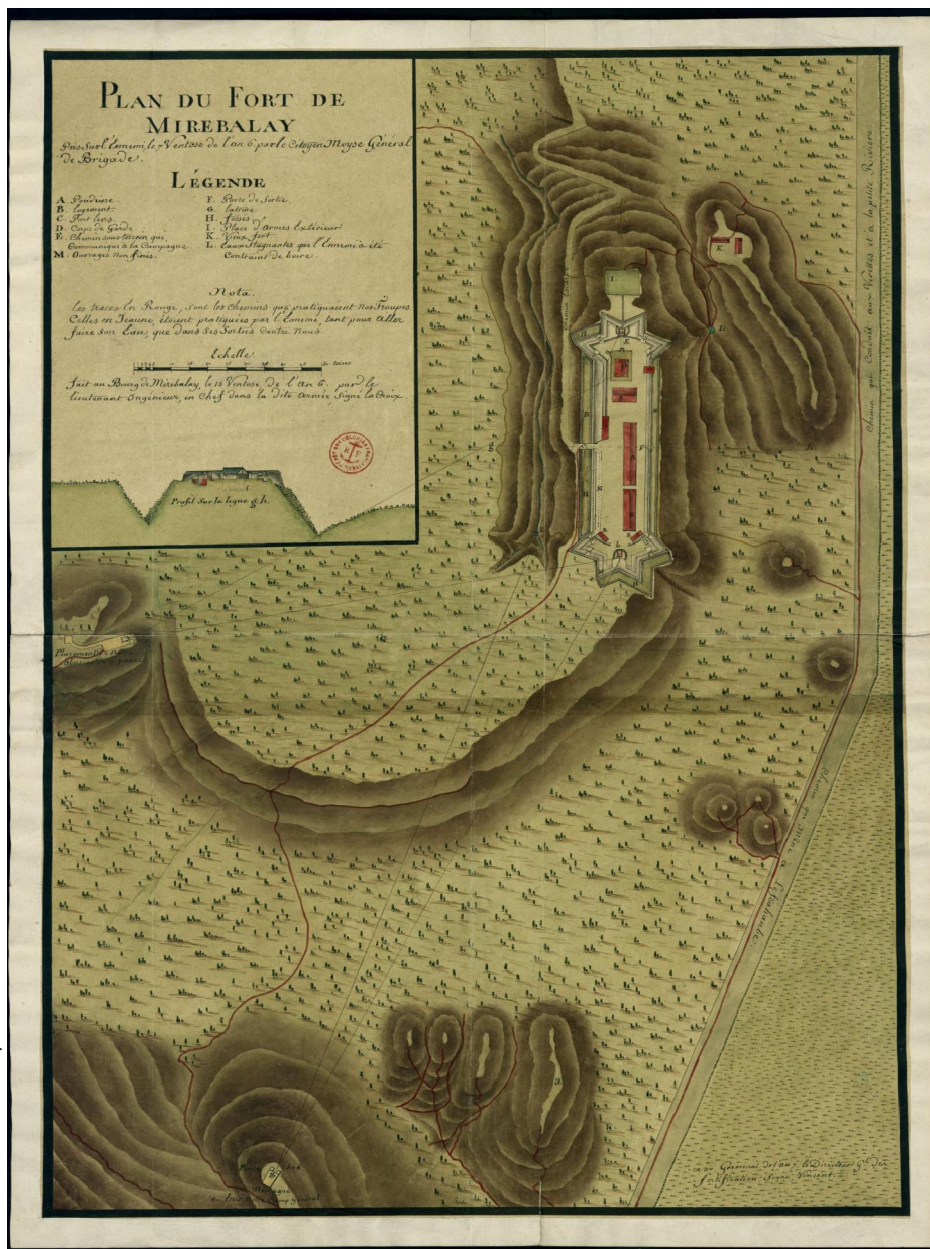
Général émérite, partout où il passe, il confirme l'émancipation des esclaves. Il mise, dit-il, sur l'honneur et la probité. N'est-il pas évident pour tous que Toussaint Louverture, tout en étant l'un des bénéficiaires, choisit sciemment d'ouvrir cette énorme brèche qui conduira vers l'indépendance la colonie de St-Domingue en 1804 et l'effondrement général du système esclavagiste mondial en 1848 ? Tel un oracle, ses prédictions prophétiques pour la liberté à St-Domingue au moment

de sa déportation s'accomplissent dans la foulée de son internement au fort de Joux. En des temps les plus reculés, et dans d'autres cultures, on l'assimilerait sans doute à un Demi-Dieu.

La dimension humaine des grands hommes fait qu'ils restent avant tout des hommes. Tous les géants des autres périodes révolutionnaires ont eux aussi révélé leur part d'ombre quand les historiens se penchent sur eux. Le Général Louverture ne fait pas

exception à cette règle universelle lors même qu'il force l'admiration et le respect. Certains le jugent et lui reprochent des faits sanglants extrêmement graves disent-ils que nous jugeons inutile d'évoquer ici. D'autres l'accusent de s'être enrichi illicitement aux dépens de la colonie. Alors certaines questions nous viennent spontanément. Toussaint ne sait-il pas qu'en faisant ce choix en faveur de la liberté générale des esclaves il compromet certainement la sienne ? Ne le fait-il pas sciemment ? Disposons-nous aujourd'hui de tous les éléments permettant d'apprécier réellement certaines décisions prises dans des circonstances particulières il y a de cela plus de deux cent ans ? L'éloignement par rapport au contexte événementiel, les véritables jeux d'intérêts, la personnalité des acteurs et leur véritable motivation ne faussent-elles pas certaines de nos assertions ? Ardues sont donc les recherches et encore plus les analyses et conclusions. Cependant en nous léguant ses mémoires, lui Toussaint, il nous amène à cerner une facette dans sa gestion de la chose publique en harmonie avec son choix de refuser la fortune, la vie confortable et la tranquillité que lui a offert le général Leclerc contre notre liberté à tous. Il sacrifie toutes ces facilités au profit de sa vision et l'émancipation de sa race, ce qui lui confère indubitablement une dimension immense qu'il est indispensable d'étayer par ces extraits qui lui font honneur :

« ...A l'arrivée du général Leclerc, il a trouvé trois millions cinq cent mille livres en caisse I. Quand je rentra



aux Cayes, après le départ du général Rigaud, la caisse était vide ; le général Leclerc y a trouvé trois millions il en a trouvé de même et à proportion dans toutes les autres caisses particulières de l'île. Ainsi on voit que je n'ai pas servi ma patrie pour l'intérêt ; mais qu'au contraire, je l'ai servie avec honneur, fidélité et probité, dans l'espoir de recevoir un jour des témoignages flatteurs de la reconnaissance du gouvernement toutes les personnes qui m'ont connu me rendront cette justice. J'ai été esclave, j'ose l'avouer ; mais je n'ai jamais essuyé même des reproches de la part de mes maîtres... »

(Mémoires du Général Toussaint Louverture page 90)

« ...je versai mon sang pour ma patrie ; je reçus une balle dans la hanche droite, que j'ai encore dans le corps ; je reçus une contusion violente à la tête, occasionnée par un boulet de canon ; elle m'ébranla tellement la mâchoire que la plus grande partie de mes dents tomba et que celles qui me restent sont encore très-vacillantes, Enfin je reçus dans différentes occasions dix-sept blessures dont il me reste encore les cicatrices honorables. Le général Laveaux fut témoin de plusieurs de mes actions...

...J'avais de la fortune depuis longtemps ; la révolution m'a trouvé avec environ six cent quarante-huit mille francs. Je les ai épuisés en servant ma patrie. J'avais seulement

acheté une petite propriété pour y établir mon épouse et sa famille. Aujourd'hui, malgré mon désintéressement, on cherche à me couvrir d'opprobre et d'infamie... »

Ici il faut interpréter : L'Ouverture parle sans doute de la révolution du 10 août où Louis XVI fut arrêté et non point de l'époque de 89 ; je pense ainsi, parce que j'ai remarqué que dans beaucoup de ses lettres, il ne manque jamais d'ajouter au mot de révolution, ceux-ci : du 10 août. En effet, à cette époque seulement, il pouvait avoir une fortune si considérable, bien qu'il fût déjà riche de ses économies, alors qu'il était esclave. (Mémoires du Général Toussaint Louverture page 93 et 94)

Certes, un soldat monumental mais un libérateur surtout

Toussaint Louverture est une figure universelle, monumentale et intemporelle, il suscite et entretient toutes sortes de controverses dès qu'on aborde sa vie privée, sa vie publique et politique ou encore sa carrière militaire. Aujourd'hui à l'ISPAN, on se saisit de sa stature de soldat aguerri pour le mettre en évidence sur un plan méconnu par plus d'un, en présentant certaines de ses réalisations physiques. Celles-là impriment à jamais leur empreinte sur le territoire de la République d'Haïti, et une fois de plus c'est par le biais

de ses mémoires que nous illustrons pour vous chers lecteurs l'une de ses plus glorieuses victoires qui impactent positivement le territoire haïtien en l'agrandissant considérablement par la conquête de la zone géographique du Plateau Central. Les cartes ci-après illustrent ce haut fait d'armes exceptionnel digne des plus grands guerriers, nous citons l'extrait qui suit où il met l'emphasis sur l'inaptitude du "général Desfourneaux et de sa troupe de ligne bien disciplinée".

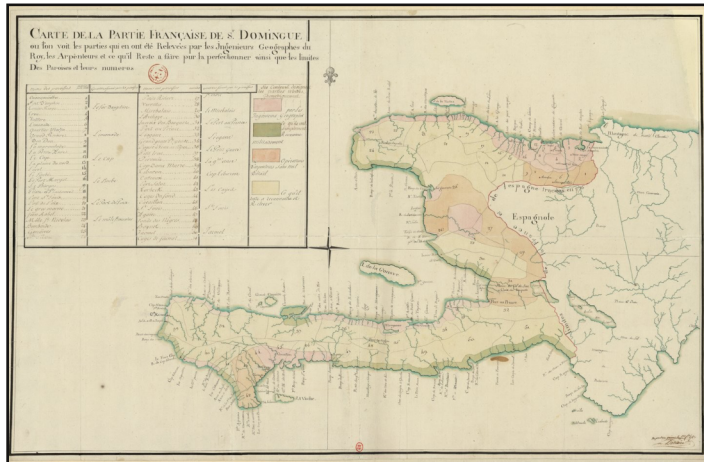
« ...La partie espagnole s'était jointe aux Anglais pour faire la guerre aux

Français. Le général Desfourneaux fut envoyé pour attaquer Saint-Michel avec de la troupe de ligne bien disciplinée ; il ne put prendre cette place. Le général Laveaux m'ordonna de l'attaquer, je l'emportai. Il est à remarquer que lors de l'attaque du général Desfourneaux, la place n'était pas fortifiée, et que lorsque je m'en emparai, elle était fortifiée et flanquée de bastions dans tous les coins. Je pris également Saint-Raphaël, Hinche, et en rendis compte au général Laveaux... »

(Mémoires du Général Toussaint Louverture page 91 et 92)

[illegible]

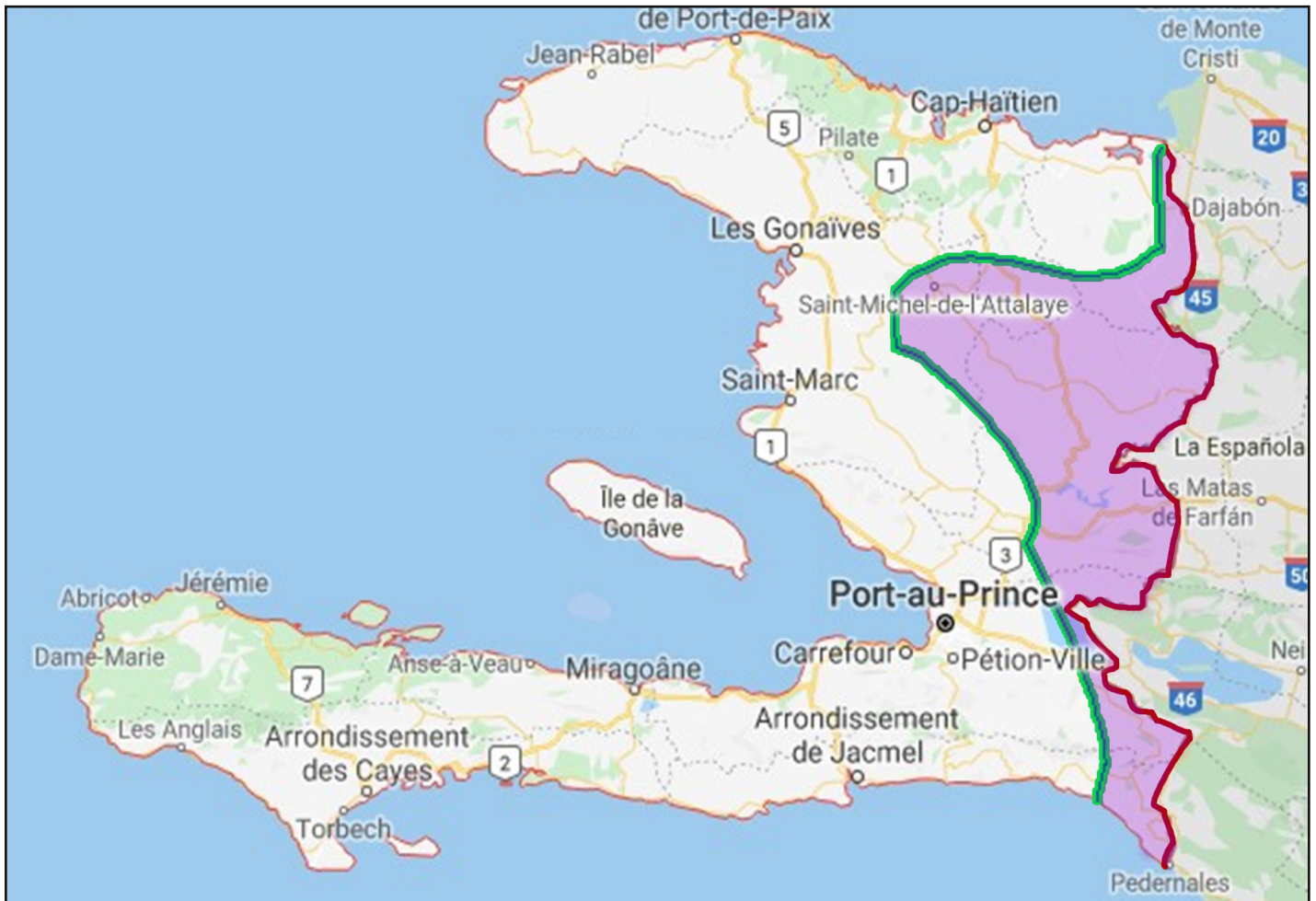
BULLETIN DE L'ISPAN • No 42 • Avril 2020



• Carte de la partie française de l'île Hispaniola / St-Domingue 1776



• Ligne frontalière haïtiano-dominicaine tracée le 21 janvier 1929.



- • Ligne frontalière franco-hispanique de 1776.
- • Ligne frontalière haïtiano-dominicaine tracée le 21 janvier 1929.
- Portion de territoire rendue à la France par les armes du Général Toussaint Louverture.
• Cette partie est officialisée le 21 janvier 1929 par les gouvernements haïtien et dominicain.

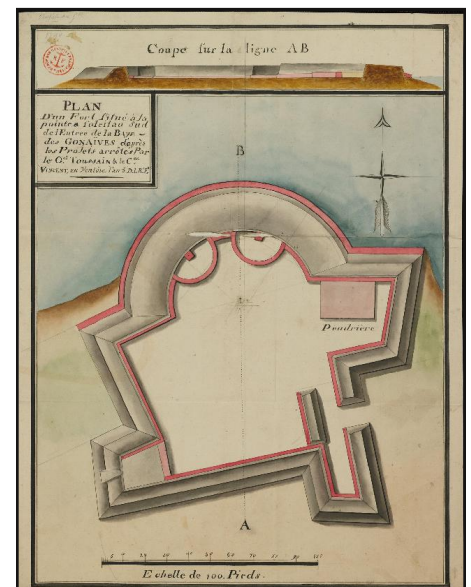
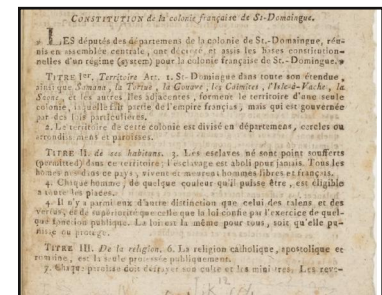
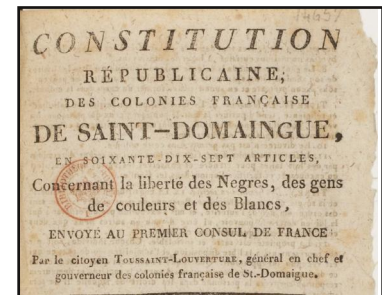
Sa carrière militaire est certes marquée par des faits d'armes exceptionnels et étonnants qui forcent le respect, cependant son génie militaire s'exprime tout aussi bien à travers le renforcement du système défensif de la colonie. Il existe tout un réseau de fortifications (le petit fort de Bayonnais, fort Louverture) sur les hauteurs environnantes le bourg d'Ennery qui s'articule avec certaines fortifications placées dans la baie de la ville de Gonaïves. Il est évident qu'il s'agit d'infrastructures destinées à protéger d'une part le repli dans les hauteurs et d'autre part à contenir toute attaque venant du côté de la mer. Son administration s'investit dans l'infrastructure civile en établissant les plans du nouveau bourg d'Aquin, mais l'acte politique majeur par lequel lui est venu réellement toutes les déboires reste et demeure cette constitution révolutionnaire envoyée au Premier Consul Napoléon Bonaparte, elle exprime sans nul doute la vision

indépendantiste du Gouverneur Général à vie.

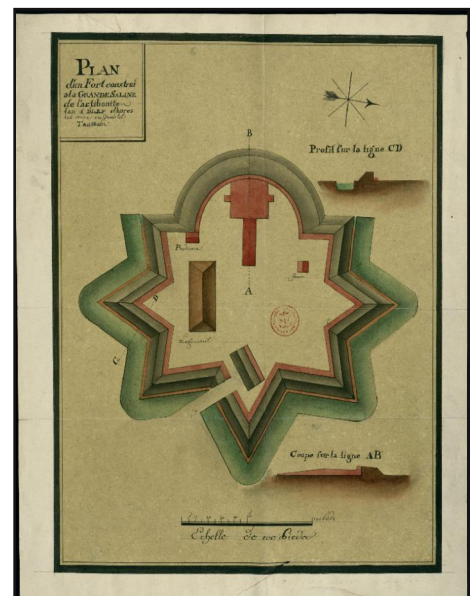
...« Titre II de ses habitants 3. Les esclaves ne sont points soufferts dans ce territoire; l'esclavage est aboli pour jamais. Tous les hommes nés dans ce pays vivent et meurent hommes libres et Français.

4. Chaque homme de quelque couleur qu'il puisse être, est éligible à toutes les places.

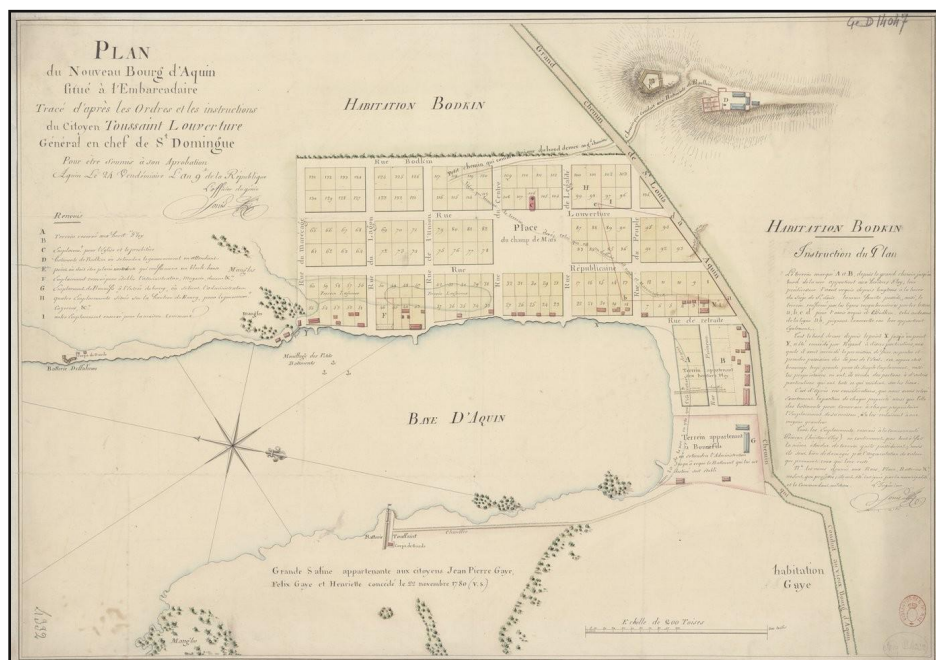
4. Il n'y a parmi eux d'autre distinction que celui des talents et des vertus, et de supériorité que celle que la loi confie par l'exercice de quelque fonction publique. La loi est la même pour tous, soit qu'elle punisse ou protège... »



• Plan d'un fort situé à la pointe soleil, au sud de l'entrée de la baie des Gonaïves



• Plan d'un fort construit à la Grande Saline de l'Artibonite



• Plan du nouveau Bourg d'Aquin situé à l'Embarcadere. Tracé d'après les ordres et les instructions du citoyen Toussaint Louverture, Général en chef de St-Domingue.

Après 181 années retour d'exil symbolique du génie de la race

ARMÉE DE SAINT-DOMINGUE.

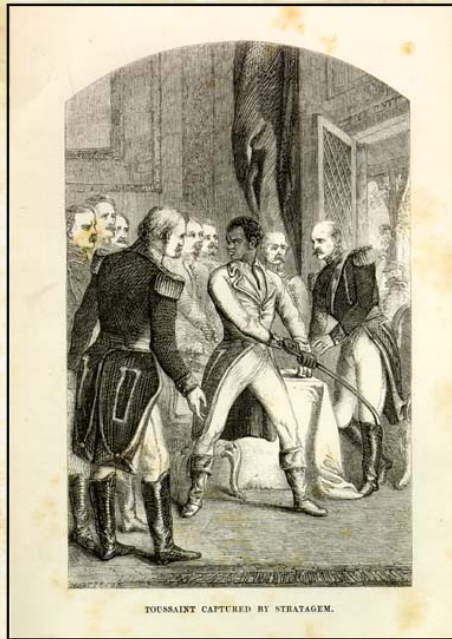
« Au quartier-général de l'habitation Georges », le 18 prairial an X de » la République
Brunet général de division au
général de division Toussaint
L'Ouverture

« ...Voici le moment, citoyen général, de faire connaître d'une manière incontestable au général en chef que ceux qui peuvent le tromper sur votre bonne foi, sont de malheureux calomniateurs et que vos sentiments ne tendent qu'à ramener l'ordre et la tranquillité dans le quartier que vous habitez... Nous avons, mon cher général, des arrangements à prendre ensemble qu'il est impossible de traiter par lettres... mais ne pouvant ces jours-ci sortir, faites-le vous-même si vous êtes rétabli de votre indisposition, que ce soit demain quand il s'agit de faire le bien, on ne doit jamais retarder.

Vous ne trouverez pas dans mon habitation champêtre tous les agréments que j'eusse désiré réunir pour vous y recevoir... Je vous le répète, général, jamais vous ne trouverez d'ami plus sincère que moi. De la confiance dans le capitaine-général, de l'amitié pour tout ce qui lui est subordonné et vous jouerez de la tranquillité... »

Je vous salue cordialement.
(Signé) BRUNET. »

(Mémoires du Général Toussaint Louverture page 78 et 79)



«... Après ces deux lettres, quoique indisposé... pour voir le général Brunet, accompagné de deux officiers seulement... il me fit ensuite des excuses sur ce qu'il était obligé de sortir un instant ; il sortit en effet, après avoir appelé un officier pour me tenir compagnie. A peine était-il sorti, qu'un aide-de-camp du général Leclerc entra accompagné d'un très-grand nombre de grenadiers, qui m'environnèrent, s'emparèrent de moi, me garrottèrent comme un criminel et me conduisirent à bord de la frégate la Créole. Je réclamai la parole du général Brunet et les promesses qu'il m'avait faites, mais inutilement ; je ne le revis plus. Il s'était probablement caché pour se soustraire aux reproches bien mérités que je pouvais lui faire... »

(Mémoires du Général Toussaint Louverture page 80 et 81)

« ...Lorsque je fus arrêté, je n'avais d'autres vêtements que ceux que je portais sur moi... »

(Mémoires du Général Toussaint Louverture page 83)

« ...En arrivant en France, j'ai écrit au premier consul et au ministre de la marine, pour leur rendre compte de ma position et leur demander des secours pour ma famille et moi. Sans doute, ils ont senti la justice de ma demande, et ordonné qu'on m'accordât ce que je demandais. Mais au lieu d'exécuter leurs ordres, on m'a envoyé de vieux haillons de soldats, déjà à moitié pourris, et des souliers de même. Avais-je besoin que l'on ajoutât cette humiliation à mon malheur ? ... »

Après s'être assuré de sa personne par félonie « Sa mort fut un assassinat, plus hideux encore que celui du duc d'Enghien », écrit Victor Schoelcher à propos de la manière utilisée pour le faire mourir.

Aussi s'adresse-t-il ainsi au général Caffarelli

« J'espérais une justice, on me donne des tortionnaires. Allez, monsieur, mon sang retombera sur vos têtes », dit Toussaint Louverture recevant, lors de son emprisonnement au fort de Joux, le général Caffarelli.

Mis aux arrêts le 7 juin 1802, isolé dans un cachot non chauffé, livré à la famine et au rigoureux climat du

massif du Jura, dix mois après il s'éteint le 7 avril 1803. Inhumé en secret dans l'enceinte de la fortification, dans des fosses communes, ce sépulcre glacial et muet est destiné à mettre sous l'éteignoir pour l'éternité ses dépouilles aussi bien que sa mémoire. C'est alors que se réalisent ses prédictions par sa victoire posthume du 18 Novembre 1803, ainsi donc, sa mémoire s'échappe de ce tombeau qui brusquement devient trop étroit pour la stature herculéenne de ce général visionnaire qu'est Toussaint Louverture qui prend dès lors une dimension universelle marquant le temps et l'espace. Même le Consul déchu Napoléon Bonaparte exprime sa culpabilité en ces termes

«... J'ai à me reprocher une tentative sur cette colonie, lors du consulat ; c'était une grande faute que de vouloir la soumettre par la force; je devais me contenter de la gouverner par l'intermédiaire de Toussaint... » (Mémoires du Général Toussaint Louverture page 123)

Le tapis rouge déployé sur le tarmac de l'aéroport international François DUVALIER, les "cendres symboliques" du Gouverneur général à vie de St-Domingue Toussaint Louverture sont reçus le 05 Avril 1983 après 181 années d'exil avec le protocole et les honneurs dus à son rang de chef d'État. L'urne funéraire est posée sur un catafalque portatif et recouverte par le bicolore national, il n'est transporté que par des officiers de rangs supérieurs de l'armée d'Haïti en tenue de circonstance (pantalon et bottes d'équitation, sabre et



• Le fort de Joux embrumé, dans le massif du Jura.



• Couple présidentiel et Officiers supérieurs de l'Armée d'Haïti en tenue de gala pour le rapatriement symbolique des cendres du Général Toussaint Louverture.



• Gardes d'honneur transportant les cendres symboliques de Toussaint Louverture, rapatriés le 5 avril 1983.

• Archives : Dietz

• Archives : Dietz

aiguillettes dorées, vareuse vert olive); on remarque au centre le couple présidentiel, Jean Claude DUVALIER et son épouse M. B. DUVALIER présent pour la circonstance.

De nos jours, nul ne visite le Fort de Joux sans que les guides et le personnel ne vous parlent de cette figure captivante et emblématique qu'est Toussaint Louverture. Ils relatent son histoire tout en guidant le visiteur vers l'obscur cachot dans lequel il passa de vie à trépas le 07 avril 1803. Cette fortification est désormais indissociablement liée à la mémoire du général conquérant qu'il est. Lui, Toussaint Louverture, fidèle à ses habitudes de soldat émérite, il a fait la conquête de cette bâtisse s'offrant ainsi son ultime victoire posthume. En faisant sienne cette installation militaire française de la métropole, le soldat de haut rang a bénéficié d'un coup de pouce du destin lui permettant de s'approprier pour l'éternité d'une



• Cachot au fort de Joux où Toussaint Louverture passa de vie à trépas le 7 avril 1803.

FORTIFICATION-MAUSOLEE

digne de son rang. Dans ce lieu où on le destinait à un oubli total, aujourd'hui, il y est devenu le centre d'intérêt. Sa légende, son histoire et sa mémoire sont divulguées par les français à travers le monde, ce qui nous amène à citer St-REMY :

« ..Toussaint L'Ouverture est une figure immense, qui appartient à toutes les races et à tous les âges.

Cet homme a prouvé par sa haute intelligence, par son génie, qu'en donnant à la peau humaine une coloration blanche ou noire, Dieu n'a voulu que varier ses œuvres, et non établir la hiérarchie et la dépendance. Mulâtre...je viens accomplir un devoir, et au nom de la patrie lointaine, remercier Lamartine d'avoir relevé et entouré des flots de sa poésie la mémoire du héros qui a illustré ma race... »



www.ispan.gouv.ht

Comité de rédaction :

- Sabry ICCENAT
Communicateur ISPAN
- Jean Patrick DURANDIS,
D.G / ISPAN
Architecte de Monument

Recherche historique et photographique :

- Jean Patrick DURANDIS,
D.G / ISPAN
Architecte de Monument

Graphiste:

- Roberson ETIENNE
Ingénieur Informaticien / ISPAN

Correction, Avis et relecture :

- Rhoddy Attilus (ISPAN)
Membre du jury des prix Deschamps
- Eddy Lubin
Technicien Archéologue / ISPAN

Supervision :

- Jean Patrick DURANDIS,
D.G / ISPAN
Architecte de Monument

Distribution :

Service de promotion